

L'intimidation :

nous pouvons tous contribuer
à y mettre fin

Les écoles de l'Ontario doivent être des endroits où les élèves, le personnel, les parents, les tuteurs et tuteurs et les membres de la communauté se sentent les bienvenus. L'intimidation et la cyberintimidation sous toutes leurs formes sont des problèmes graves qui peuvent avoir des répercussions sur l'apprentissage des élèves, leur sentiment de sécurité et leur bien-être général.

Les enfants peuvent être réticents à parler de l'intimidation ou ne pas savoir comment aborder le sujet.

Voici quelques signes à surveiller. L'enfant peut :

- se plaindre d'être malade les jours d'école
- avoir un sommeil perturbé ou changer fondamentalement ses habitudes d'alimentation
- refuser de participer à des activités sociales avec d'autres élèves
- agir différemment par rapport à ce qu'il fait d'habitude
- sembler en détresse après avoir communiqué avec d'autres personnes par téléphone, par texto ou par l'intermédiaire des médias sociaux
- perdre soudainement de l'argent ou des objets personnels
- rentrer à la maison avec des vêtements déchirés ou des affaires cassées

Nous avons tous la responsabilité de mettre fin à l'intimidation. Nous encourageons tout le monde – élèves, parents, tuteurs et tuteurs, personnel enseignant, personnel scolaire – à participer à la prévention de l'intimidation.

Visitez le site **ontario.ca/nonalintimidation** pour en savoir plus sur l'intimidation et sur ce que vous pouvez faire si votre enfant fait l'objet d'intimidation ou en est témoin ou s'il intimide d'autres personnes.

Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention

Saviez-vous que la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention a lieu chaque année la troisième semaine de novembre? Pendant la semaine du 19 au 25 novembre 2023, nous encourageons les parents et les élèves à en apprendre davantage sur l'intimidation et ses effets sur l'apprentissage et le bien-être des élèves.

